

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 07 JUILLET 2022

Délibération n°2022.07.134

Modification du tableau des effectifs

LE SEPT JUILLET DEUX MILLE VINGT DEUX à 17 h 30, les membres du Conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 01 juillet 2022

Secrétaire de Séance: Fadilla DAHMANI

Membres en exercice: **75**

Nombre de présents: **55**

Nombre de pouvoirs: **16**

Nombre d'excusés: **4**

Membres présents :

Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Valérie DUBOIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA

Ont donné pouvoir :

Sabrina AFGOUN à Gérard ROY, Joëlle AVERLAN à Michaël LAVILLE, Brigitte BAPTISTE à Thierry MOTEAU, Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE, Nathalie DULAIS à Michel BUISSON, Jean-Jacques FOURNIE à Séverine CHEMINADE, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Hélène GINGAST à Michel GERMANEAU, Sandrine JOUINEAU à Vincent YOU, Gérard LEFEVRE à Gilbert PIERRE-JUSTIN, Benoît MIEGE-DECLERCQ à Corinne MEYER, Pascal MONIER à Philippe VERGNAUD, Isabelle MOUFFLET à Gérard DEZIER, Dominique PEREZ à Jean-Luc MARTIAL, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY, Valérie SCHERMANN à François ELIE,

Excusé(s):

Frédéric CROS, Chantal DOYEN-MORANGE, Martine PINVILLE, Marcel VIGNAUD

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220707-2022_07_134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022

Publication : 18/07/2022

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 JUILLET 2022	DÉLIBÉRATION N° 2022.07.134
RESSOURCES HUMAINES	Rapporteur : Monsieur BIOJOUT
MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS	

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Diverses directions

Afin de procéder à la nomination à la promotion interne de certains fonctionnaires et des décisions de nomination prises par Monsieur le Président, il est proposé de créer les postes correspondants aux nominations envisagées, à compter du 15 juillet 2022.

Au terme de la période probatoire de stage, ces créations seront neutralisées par la suppression des postes des agents promus

Cadre d'emplois	Nombre de postes
Techniciens	1
Agents de maîtrise	2

2. Direction général des services :

Mission développement économique : service agriculture

GrandAngoulême, territoire pilote en matière de résilience alimentaire met en œuvre un plan d'actions s'inscrivant dans le long terme et visant à assurer la sécurité alimentaire du territoire face aux perturbations, à travers des actions sur le foncier, les changements de pratiques vers l'agro écologie, un travail sur les filières et des actions d'éducation et de soutien pour une alimentation locale et de qualité. Il est donc proposé, au terme du contrat de projet (B), de pérenniser les moyens d'action du service par la création d'un poste permanent relevant du cadre d'emplois des attachés ou rédacteurs afin de mener les missions décrites ci-dessus.

Mission développement économique : direction du développement économique

GrandAngoulême a obtenu la labellisation CITELAB et un co-financement de la BPI et Région Nouvelle Aquitaine, jusqu'au 31 décembre 2024. La convention de financement porte sur 3 années de 2022 à 2024. Il est proposé de modifier le cadre d'emplois des rédacteurs, de l'agent chargé de l'animation de la fabrique de l'entreprendre (dans le cadre d'un contrat de projet), en un poste relevant du cadre d'emplois des attachés afin de poursuivre sa mission en contrat de projet (article 3-II de la loi du 26 janvier 1984) au titre de l'animation du dispositif CITELAB.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220707-2022_07_134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022
Publication : 18/07/2022

3. Direction Cohésion territoriale et appui aux communes :

Direction de la culture et politique de l'image :

ALPHA :

Pour nommer un agent lauréat du concours, il est proposé de créer un poste relevant du cadre d'emplois des bibliothécaires. Au terme de la période probatoire de stage, le poste relevant du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation sera supprimé du tableau des effectifs.

Afin de favoriser la demande de changement de filière du poste d'un agent relevant du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives, il est proposé de le transformer en rédacteur

Conservatoire :

Afin de remplacer le responsable régie ayant fait valoir ses droits à la retraite, il est proposé de modifier le cadre d'emplois de ce poste relevant des agents de maîtrise en adjoint technique.

Enfance jeunesse :

La réglementation applicable aux établissements d'accueil de jeunes enfants impose désormais la mise en place d'un « accompagnant santé » dont le temps de travail est proportionnel au nombre de places de l'établissement. Afin de répondre à cette obligation, le bureau communautaire a émis un avis favorable à la mise en œuvre d'une coopération territoriale sous forme d'une prestation de service, portée par GrandAngoulême en faveur de certains établissements du territoire. Il est donc proposé la création d'un poste relevant du cadre d'emplois des puériculteurs ou infirmiers afin de réaliser les missions d'accompagnant santé partagé (crèche les Poussins, de Soyaux, crèche familiale de Mouthiers sur Boëme et du centre hospitalier d'Angoulême). Une convention réglant les modalités de mise à disposition de cet agent auprès des structures citées et de remboursement des coûts par celles-ci est soumise à l'avis de la présente assemblée.

4. Direction patrimoine public, environnement

Direction Eau, assainissement, GEMAPI

Dans le cadre de la réorganisation de la direction de l'assainissement, il est proposé de transformer un poste relevant du cadre d'emplois des techniciens en un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques afin d'exercer les missions d'automaticien.

Service commun ADS

Suite à la réorganisation du service commun et la mise en conformité de l'organisation avec les éléments conventionnés avec les communes adhérentes, il est proposé de créer un poste relevant du cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs afin d'exercer les missions d'instructeur. Par ailleurs, la convention entre la communauté et les communes adhérentes réglant les effets de l'adhésion et notamment l'annexe 1 fixant la composition des effectifs sera soumise à l'avis du bureau communautaire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220707-2022_07_134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022
Publication : 18/07/2022

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nb	Suppression	Nb
Direction Général des Services – mission développement économique – service agriculture	Cadre d'emplois des attachés ou rédacteurs	1		
Direction Général des Services – Mission développement économique	Cadre d'emplois des attachés (contrat de projet art 3-II – 2 ans et 6 mois)	1	Cadre d'emplois des rédacteurs (contrat de projet art 3-II – 3 ans)	1
Direction de la culture politique de l'image - ALPHA	Cadre d'emplois des bibliothécaires	1	Cadre d'emplois des assistants conservation des bibliothèques *	1
Direction de la culture politique de l'image - ALPHA	Cadre d'emplois des rédacteurs	1	Cadre d'emploi des Educateurs territoriaux des APS	1
Direction de la culture politique de l'image - Conservatoire	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des agents de maîtrise	1
Direction cohésion sociale égalité – Enfance jeunesse	Cadre d'emplois des puériculteurs ou infirmiers	1		
Direction eau, assainissement, GEMAPI	Cadre d'emplois des adjoints techniques	1	Cadre d'emplois des techniciens	1
Service commun ADS	Cadre d'emplois des adjoints administratifs ou rédacteurs	1		

*supprimé au terme de la période probatoire de stage

Vu l'avis favorable du comité technique,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 15 juillet 2022.

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des :

- Attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821) ou rédacteur (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 707) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé de mission agriculture
- Attachés (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 821) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions de chargé de mission CITELAB, pour une durée de 2 ans et 6 mois au titre de l'article 3-II de la loi du 26 janvier 1984.
- Puériculteurs (grille indiciaire allant de l'indice brut 489 à l'indice brut 801) ou infirmiers (grille indiciaire allant de l'indice brut 444 à l'indice brut 761) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'accompagnant santé partagé.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220707-2022_07_134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022
Publication : 18/07/2022

DE PREVOIR les crédits correspondants au budget 2022 et suivants.

<p>Pour : 70 Contre : 0 Abstention : 1 Non votant : 0</p>	<p>APRES EN AVOIR DELIBERE LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE</p>
---	--

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

016-200071827-20220707-2022_07_134-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/07/2022
Publication : 18/07/2022